

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février
2022
D-2022/6**

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Madame Véronique SEYRAL,

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Pour une politique culturelle partagée, feuille de route et cadre d'intervention

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dès son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale de Bordeaux a mis en œuvre sa promesse de travailler collectivement, avec toutes les Bordelaises et tous les Bordelais, à la co-construction d'une nouvelle politique culturelle.

Cette nouvelle méthode de co-construction des projets s'est traduite par le lancement du Forum de la culture destiné à se déployer sur toute la durée du mandat. Durant la première année (septembre 2020-septembre 2021), les habitantes et habitants de tous âges, de tous horizons, ont été appelés à participer, à débattre, à donner leur avis, leurs idées...

Chiffres-clés de la première année

- **10 entretiens non-directifs : 60 artistes**, opérateurs culturels et universitaires
- **5 ateliers de travail (dont 1 avec 39 élus municipaux) : plus de 400 personnes participantes**
- **3 groupes de discussions** (Focus groups) réunissant **34 personnes participantes**
- 1 série de **7 micros-trottoirs** en vidéo
- **37 permanences dans les 8 quartiers de Bordeaux** (marchés alimentaires, places publiques, bibliothèques, centres commerciaux, parcs et jardins, pôles multimodaux de transports en commun...)
- **7 ateliers avec des acteurs de proximité** (commerçants, animateurs de centres sociaux, maisons de quartiers...)
- **5 rencontres-débats** en visio-conférence :
 - « Droits culturels, participation et espaces publics »
 - « Formation professionnelle, émergence et création artistique »
 - « Pour des relations et des coopérations de qualité »
 - « Culture et transformation urbaine »
 - « Replacer l'humain au cœur des procédures de fabrication de l'architecture et de l'urbanisme », en direct du Pavillon français de la Biennale de Venise
- **8 ateliers interprofessionnels thématiques : plus de 200 personnes participantes**
 - « Les espaces de rencontre et d'interconnaissance / les nouvelles coopérations »
 - « Expérimenter les droits culturels »
 - « Temporalité, territoires et frontières »
 - « Co-écrire les critères de subvention / inventer des nouvelles relations à la ville »
 - « Une saison culturelle ? »
 - « Les lieux »
 - « Où et comment montrer son travail pour la 1ère fois ? accompagner l'émergence »
 - « Les espaces publics »
- **Boîte à idées : 121 contributions individuelles**
- **Questionnaire : 2 204 répondants (+ 400 questionnaires papiers)**

Dans un souci de transparence, ces différents temps de concertation ont fait l'objet de comptes rendus mis en ligne sur la plateforme Bordeaux participation. Les résultats des contributions individuelles sont également accessibles en ligne.

Le Forum de la culture a ainsi permis de préciser ou de faire évoluer les orientations énoncées dans le projet de mandature. La présente feuille de route en est le premier résultat concret : plutôt qu'une liste d'actions exhaustive, elle entend affirmer une vision stratégique et une méthode. Son ambition est d'inscrire au cœur même de notre action municipale une politique culturelle à la fois audacieuse, responsable et solidaire ; une politique qui, par la priorité qu'elle accorde à l'éducation artistique et culturelle et aux enjeux de proximité, articule étroitement cohésion sociale et cohésion territoriale.

Audacieuse, parce qu'elle part d'une vision élargie de la notion de la culture, dont elle entend faire le socle d'une démocratie vivante. Parce que chacune et chacun est porteur de culture, parce que les droits culturels font partie des droits humains fondamentaux et qu'elle est précisément ce qui nous permet de faire humanité ensemble, la culture doit être présente dans chaque secteur et dans chaque moment de la vie publique. Audacieuse, aussi, parce qu'elle peut s'appuyer sur une scène artistique, un réseau d'acteurs culturels, socio-culturels et associatifs d'une extrême vitalité : il importe aujourd'hui de leur apporter un soutien accru et un accompagnement renouvelé, afin de mieux coordonner et amplifier leurs actions pour donner naissance à un véritable écosystème culturel. Notre action doit également tirer parti d'un patrimoine d'une richesse incomparable, et d'établissements culturels municipaux qui en sont les premiers ambassadeurs.

Responsable, car cette politique culturelle s'inscrit dans un souci permanent de respect de l'environnement et prend en compte les contraintes fortes, notamment financières, qui pèsent sur la Ville. Ces contraintes impliquent d'inventer de nouvelles modalités de production et de diffusion, mais aussi de diversifier les sources et les types de financements.

Solidaire, enfin, car cette politique culturelle est le fruit d'un travail collectif mû par la conviction que la culture est un instrument privilégié du vivre-ensemble. La culture irrigue non seulement la ville, dont elle symbolise l'identité, mais elle nourrit aussi la vie de chacune et de chacun. Parce qu'elle est par excellence porteuse de valeurs de justice, d'ouverture, de générosité et de créativité, la culture doit jouer pleinement son rôle dans la lutte contre toutes les inégalités et dans la construction d'une ville apaisée, équitable et durable ; dans l'invention, en somme, de ces nouveaux « communs » sur lesquels nous pourrions bâtir ensemble la cité.

L'objet de cette délibération est ainsi de présenter la feuille de route culturelle, résultant à la fois de la démarche de co-construction portée par le Forum de la culture et du projet de mandature.

3 AMBITIONS, 8 OBJECTIFS, 25 ENGAGEMENTS, 84 ACTIONS

AMBITION 1 : Garantir à toutes et à tous le droit de participer à la vie culturelle

- Objectif 1 : promouvoir l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie
- Objectif 2 : privilégier une culture solidaire et responsable

- Objectif 3 : faire culture ensemble
- Objectif 4 : donner toute sa place à la jeunesse

AMBITION 2 : Faire de l'art et de la culture des leviers de transformation urbaine

- Objectif 5 : faire vivre la culture dans chaque quartier de Bordeaux
- Objectif 6 : encourager la culture partout : dans l'espace public et hors les murs

AMBITION 3 : Soutenir et accompagner un environnement propice à la création

- Objectif 7 : soutenir la création artistique
- Objectif 8 : instaurer une nouvelle gouvernance pour une politique culturelle partagée

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX



POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE PARTAGÉE

FEUILLE DE ROUTE

3 ambitions / 8 objectifs / 25 engagements / 84 actions

PLAN

INTRODUCTION

AMBITION 1 : Garantir à toutes et à tous le droit de participer à la vie culturelle

OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 2 : PRIVILÉGIER UNE CULTURE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

OBJECTIF 3 : FAIRE CULTURE ENSEMBLE

OBJECTIF 4 : DONNER TOUTE SA PLACE À LA JEUNESSE

AMBITION 2 : Mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine

OBJECTIF 5 : FAIRE VIVRE LA CULTURE DANS CHAQUE QUARTIER DE BORDEAUX

OBJECTIF 6 : ENCOURAGER LA CULTURE PARTOUT : DANS L'ESPACE PUBLIC ET HORS LES MURS

AMBITION 3 : Soutenir et accompagner un environnement propice à la création

OBJECTIF 7 : SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE

OBJECTIF 8 : INSTAURER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE PARTAGÉE

CONCLUSION

PRÉAMBULE

Face aux mutations et aux crises profondes que connaissent nos sociétés contemporaines, l'enjeu de la participation et de la contribution de nos habitants devient un impératif. C'est pourquoi l'équipe municipale a fait de la participation de toutes et tous à la vie locale l'ADN de son mandat. Elle souhaite ainsi donner un nouveau souffle à notre ville en permettant une expression citoyenne continue et ancrée dans le concret, dont sont venus témoigner entre autres les Assises de la démocratie permanente et le Forum de la Culture.

Ce Forum, initié dès l'automne 2020, est la traduction en actes de la volonté de la Ville de Bordeaux de proposer pour la première fois aux habitants, acteurs professionnels et associatifs, artistes et élus, de définir ensemble les orientations d'une nouvelle politique culturelle. À travers une multiplicité d'outils et de formats d'expression – boîte à idées, consultations en ligne, ateliers, conférences, micros-trottoirs... –, quelque 3 000 personnes ont déjà pu contribuer à préciser ou faire évoluer les orientations énoncées dans le projet de mandature. Cette expérience démocratique, qui se poursuivra tout au long du mandat, génère ses premières mesures, la présente feuille de route en étant le fil conducteur. Une feuille de route qui veut avant tout affirmer une ambition politique et une vision stratégique, poser une méthode, et non dresser le catalogue exhaustif de nos actions en matière culturelle.

L'épreuve de la crise sanitaire est venue nous rappeler avec force combien l'art et la culture jouent un rôle essentiel pour l'épanouissement individuel et collectif. Ce contexte n'a fait qu'aviver la volonté de la Ville de donner un élan nouveau à sa politique culturelle pour privilégier une conception plus ouverte de la culture. Le Forum de la culture a mis en évidence l'urgence de transformer les façons de penser et de remiser les réflexes anciens afin de répondre à l'enjeu primordial de garantir le droit à chacune et chacun de participer à la vie culturelle, pour ne laisser personne au bord du chemin. La Ville placera sa politique culturelle au service de cette ambition pour faire prendre tout son sens au combat pour les droits culturels, inscrits dans l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : un droit humain indissociable des autres, comme le droit au logement ou le droit de choisir sa religion. Il s'agit ainsi de permettre la liberté et l'émancipation de chacune et de chacun, parce que la culture développe l'esprit critique, et permet de se construire et de créer du lien entre nous. Cette volonté de placer la culture au cœur du projet démocratique irriguera les projets de l'ensemble des institutions artistiques, traduisant leur nécessaire responsabilité éthique et sociale d'arpenter des territoires qui ne leur sont pas familiers, d'aller vers des personnes qui ne se sentent pas concernées par elles.

Le Forum a donc permis d'esquisser plusieurs lignes de travail : sortir la culture de l'entre-soi, rechercher les croisements avec d'autres enjeux (éducatifs, sociaux, environnementaux, économiques), viser la participation du plus grand nombre à une vie culturelle choisie et donc riche de diversité, accorder un rôle crucial à l'éducation artistique et culturelle, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, prendre soin du développement de la ville – son architecture d'aujourd'hui aussi bien que son patrimoine –, veiller à la qualité du vivre-ensemble, donner tout son sens au principe d'autonomie des acteurs en l'inscrivant dans une philosophie de la coopération.

L'impératif de proximité et la nécessité d'un certain rééquilibrage territorial – les quartiers de Bordeaux étant très inégalement dotés – se sont également imposés comme des préoccupations majeures des habitants et des acteurs culturels. La création de lieux d'art et de culture dans chacun des huit quartiers de Bordeaux, de même que le renforcement de la présence artistique dans l'espace public et le développement des actions hors les murs des établissements culturels municipaux, devraient y répondre.

Enfin, le Forum de la culture a mis en exergue la nécessité de renouveler le rapport entre Bordeaux et ses acteurs artistiques et culturels. La Ville travaille à la mise en place d'une véritable ingénierie

culturelle qui lui permettra d'être résolument tournée vers les artistes et les acteurs associatifs, de mieux les accompagner, dans un rapport de confiance qui prenne en compte le temps long de la création, dans une logique de développement soutenable, pour fabriquer ensemble une ville apaisée et créative.

AMBITION 1 : Garantir à toutes et à tous le droit de participer à la vie culturelle

La Ville de Bordeaux entend replacer la culture au cœur de la cité, et en faire le ferment de son projet démocratique. Redonner à la culture sa place centrale dans la vie des personnes, c'est rappeler qu'elle nous rassemble, qu'elle est la condition essentielle d'une démocratie vivante, un socle fondamental d'intégration et d'inclusion, d'équité et d'égalité entre toutes et tous, un puissant vecteur d'émancipation collective et individuelle. Chaque personne, quel que soit son âge, doit être en mesure d'exercer sa liberté d'expression et sa créativité.

Le développement d'une politique d'éducation artistique et culturelle ambitieuse et cohérente sera ainsi l'une des priorités de la mandature, allant de pair avec une attention accrue portée aux pratiques en amateur. La culture devra également tenir son rôle dans la construction d'une ville plus juste, plus solidaire et plus inclusive, donnant toute sa place à la jeunesse, et dans le contexte d'une transition écologique dont on ne saurait contester la nécessité. La Ville entend ainsi expérimenter de nouvelles manières de « faire culture ensemble », et affirmer Bordeaux comme une ville résolument ouverte à la diversité des formes artistiques et des expressions culturelles qui caractérise nos sociétés contemporaines. L'esprit de partage, de dialogue, de tolérance et d'émancipation propre aux droits culturels viendra nourrir une conception de la culture comme instrument privilégié du « vivre ensemble ».

OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

Défendre et développer l'éducation artistique et culturelle (EAC) pour toutes et tous, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, figure parmi les priorités de cette mandature. Multiplier les occasions de rencontre avec les œuvres d'art et les expressions culturelles, avec les créateurs et les professionnels de la culture, mais aussi encourager les pratiques artistiques et culturelles, est une clé de l'émancipation et de l'épanouissement individuel. En contribuant à développer la sensibilité, la maîtrise des langages – écrits, parlés, numériques, corporels et symboliques –, l'EAC est l'un des facteurs essentiels de compréhension du monde et de développement de l'esprit critique, pour une citoyenneté active des jeunes générations. L'éducation à la citoyenneté est essentielle, *a fortiori* dans cette période de troubles profonds autour de la question de la liberté d'expression, de la République, de la démocratie, de la laïcité, de l'appréciation des informations, de la compréhension des médias numériques et des réseaux sociaux. Il est donc nécessaire de pouvoir mobiliser des leviers pédagogiques pour libérer l'appréciation, la pensée, le libre arbitre et l'esprit critique.

L'EAC contribue également au dépassement de soi, de son univers culturel propre à la découverte d'une sensibilité ou d'une passion que son environnement familial ou amical n'aurait pas forcément permis.

Engagement 1 : Favoriser dès le plus jeune âge le contact avec l'art et la culture

Pensée suivant une logique de parcours, l'EAC doit prendre corps grâce au foisonnement des ressources de notre territoire, en s'appuyant sur un ensemble d'opérateurs – municipaux, associatifs, privés – qui accueillent, sur le temps scolaire, péri et extrascolaire, les enseignants, les élèves et les adultes qui les accompagnent, de la crèche à l'enseignement supérieur.

En s'appuyant sur la richesse de cet écosystème, la Ville souhaite faire de l'EAC un objectif prioritaire de l'ensemble des établissements culturels municipaux, qui représentent la clé de voûte de cette

réussite, afin de proposer un parcours que chacun peut dessiner, répondant aux trois piliers de l'éducation artistique (la fréquentation des œuvres et des artistes, les pratiques artistiques et l'appropriation de connaissances) dans l'ensemble des domaines : arts de la scène (musique, danse, théâtre...), arts visuels et numériques, cinéma, lecture et littérature, patrimoine, culture scientifique et technique, citoyenneté. Il s'agit ainsi de garantir la diversité et la qualité des programmes d'éducation culturelle dans le cadre des institutions, des structures scolaires, du travail extrascolaire de la jeunesse et de la petite enfance. Cela passe notamment par des liens renouvelés entre le secteur culturel, les acteurs socio-culturels et les réseaux d'éducation populaire, qui devront être pleinement associés aux parcours d'EAC que la Ville ambitionne de structurer avec une volonté d'équité territoriale. Ces parcours s'inscriront également dans le futur projet éducatif territorial (PEDT).

Une Charte fixera les grands principes de l'EAC à l'échelle de la Ville de Bordeaux et constituera un document de référence pour l'ensemble de ses acteurs. Il s'agira notamment de définir des critères de l'action des établissements et des associations pour la construction de parcours EAC prenant appui sur plusieurs piliers :

- L'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs fondamentales du vivre ensemble ;
- L'éducation aux enjeux écologiques et climatiques (**Muséum Sciences et nature, Jardin Botanique**) ;
- L'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- L'éducation à la laïcité et la liberté d'expression qui sont fondamentales pour permettre à toutes et tous de construire sa propre personnalité ;
- L'éducation aux risques auxquels s'exposent les jeunes en pratiquant et utilisant les réseaux sociaux ;
- La prise en compte et le développement des activités et dispositifs accessibles à tous les publics, y compris les enfants en situation de handicap ou allophones.

Pour ce faire, la Ville développera les coopérations et les échanges :

- Avec l'Éducation Nationale et l'ensemble de la communauté éducative : la ville proposera un outil à destination des professionnels permettant la mise en place de projets EAC. Toujours dans cet objectif de facilitation, la ville accompagnera les projets afin de les valoriser et permettre une évaluation collective et concertée. Elle expérimentera également un outil permettant à chaque élève bordelais de 0 à 12 ans de garder une trace de l'ensemble des actions d'EAC, des rencontres et des activités auxquelles il aura participé afin de partager ses découvertes avec d'autres pour mieux consolider ses expériences.
- Entre établissements scolaires, artistes et/ou lieux culturels, en systématisant les mariages et parrainages. Des partenariats seront établis dans chaque école du premier degré d'ici la fin du mandat avec le **Conservatoire**, l'**École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux (EBABX)**, le **Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse Bordeaux Nouvelle-Aquitaine (PESMD)**, l'**École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine (éstba)**, mais aussi avec les **musées municipaux bordelais**, l'**Opéra**, le **Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine (TnBA)**, la **Manufacture CDCN**, ou avec des artistes bordelais.
- Avec les artistes et étudiants de l'enseignement supérieur artistique : la Ville souhaite développer des résidences d'artistes au sein des relais d'assistantes maternelles, des crèches et des écoles. Des artistes seront invités à partager leurs univers au sein des écoles bordelaises, avec des élèves et des équipes enseignantes, en se référant aux trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : la rencontre et la découverte, la pratique et la connaissance.

- Avec les associations : la Ville a intégré dans les critères d'objectifs définis pour l'attribution des subventions 2021 celui de l'accompagnement et du développement d'actions relevant de l'EAC.
- Entre l'hôpital, l'ARS et les établissements culturels municipaux : pour que l'EAC soit ouverte à toutes et tous, la Ville porte l'ambition de l'expérimenter hors les murs : dans les structures sociales et médico-sociales accueillant les jeunes.

Engagement 2 : Accompagner les pratiques en amateur et consolider le lien avec les acteurs socio-culturels

Convaincue que les pratiques artistiques et culturelles en amateur contribuent à l'épanouissement et à l'expression tout à la fois individuelle et collective, la Ville s'engagera dans leur soutien, avec une grande attention portée à la diversité culturelle qui caractérise notre territoire.

Les associations de pratique en amateur seront pleinement associées aux parcours d'EAC que la Ville ambitionne de structurer afin de :

- concourir à l'équité et la complémentarité de l'offre (diversité des disciplines, formation des encadrants et des enseignants) dans tous les quartiers ;
- dépasser les représentations et clivages (genre, esthétiques) ;
- favoriser l'accès aux pratiques au plus grand nombre en multipliant les lieux et les espaces de rencontre. La Ville ouvrira des créneaux horaires et aménagera des espaces de création et de répétition, en lien avec le **Conservatoire**, les centres d'animation, les associations et l'ensemble des acteurs culturels.

La Ville affirmera également son soutien aux pratiques en amateur en accompagnant le déménagement de **l'École du cirque de Bordeaux** aux Aubiers : les nouveaux locaux seront destinés à la découverte, la pratique ou l'enseignement des arts du cirque pour des publics amateurs ou en formation professionnelle.

Un projet de rénovation de la **Rock School Barbey**, et notamment de ses espaces dédiés aux pratiques en amateur, sera par ailleurs engagé.

À Ginko, des espaces de pratique ouverts à tous

Au sein du quartier Ginko, la Ville étudie la possibilité d'implanter un équipement culturel de proximité au rez-de-chaussée d'un immeuble à construire avenue André Reinson. Sur une superficie de 300 m² pourraient être implantés des studios de répétition mutualisés, des bureaux et locaux techniques adaptés à une radio ou web radio et un hall d'accueil mutualisé, prolongé par un espace extérieur faisant le lien avec le parvis de l'église voisine. Ce lieu culturel de convivialité devrait consolider le lien avec le quartier et son milieu associatif en favorisant la mixité d'usage entre différentes esthétiques et générations. En accès libre, ces studios d'enregistrement seraient gérés par le Conservatoire et d'autres partenaires, dans l'optique d'une pratique hybride de musiques actuelles. La Ville envisage un dépôt de permis de construire en 2022 pour une livraison dans le courant de l'année 2024.

OBJECTIF 2 : PRIVILÉGIER UNE CULTURE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Parce que la culture a vocation à être une ressource partagée, la politique culturelle devra obéir à des principes d'équité et contribuer activement à l'inclusion et à la réduction des inégalités en facilitant l'accès du plus grand nombre aux équipements culturels et en favorisant la circulation et l'échange des cultures. Cette responsabilité sociale de la politique culturelle se double d'une responsabilité environnementale : nous voulons promouvoir une culture plus sobre et plus résiliente dans ses pratiques et ses usages, privilégiant autant que possible la mutualisation et le réemploi. Cet écosystème culturel plus vertueux et plus soutenable devra tirer parti des valeurs d'utilité sociale et de solidarité propres au secteur de l'économie sociale et solidaire. Il englobe également la politique de mécénat portée par la Ville.

L'Opéra de Bordeaux, nouveau symbole d'un art ouvert au monde

Nouveau directeur de l'Opéra de Bordeaux, Emmanuel Hondré entend faire du troisième opéra de France un « opéra citoyen », préservant l'exigence artistique tout en s'ouvrant encore davantage sur le monde et sur les principaux enjeux de nos sociétés. Emmanuel Hondré compte accentuer la politique d'ouverture récemment mise en place vers de nouveaux publics, de nouveaux partenaires locaux, d'autres genres de musique et d'autres disciplines artistiques. Une activité dans laquelle le programme éducatif et social tient une place importante, notamment via les ateliers de pratique musicale et le projet d'orchestre social DEMOS.

Ce nouveau projet culturel prend appui sur la concertation, le respect des différences, le temps du dialogue pour pouvoir faire naître des actions qui mettent en œuvre un esprit de liberté. C'est à ce prix que les actions menées font sens pour chacun : sans gommer la reconnaissance de la compétence et de l'expertise dans un domaine, mais en partant du principe que chacun peut être porteur d'une culture, et qu'elle mérite le respect de l'autre. En tant qu'institution et que collectif humain, l'Opéra de Bordeaux et ses trois forces artistiques – l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine, le Chœur de l'Opéra et le Ballet de l'Opéra – doit permettre à chacun de trouver sa place dans un processus d'émancipation, de liberté, de connaissance de soi et d'accompagnement dans le maniement de l'objet artistique.

C'est en ce sens que les ateliers, les rencontres, les projets délocalisés et les créations partagées prennent une place de plus en plus importante dans ces actions, car il s'agit de faire ensemble et d'être fiers d'une expérience menée collectivement. En ce sens, l'Opéra de Bordeaux cherche à devenir l'Opéra de toutes et de tous, plus partagé, ouvert sur la ville et sur les pratiques en amateur, donnant de lui-même l'image d'une institution respectueuse et accessible.

Engagement 3 : Faciliter l'accès aux équipements culturels municipaux

Pour mieux ancrer la politique culturelle au cœur de la réalité des besoins des quartiers et de leurs habitants, une réflexion sera menée sur les horaires d'ouverture et les temporalités des établissements culturels municipaux, afin de les mettre en adéquation avec les rythmes quotidiens. Il s'agira également d'étudier l'adéquation des horaires des spectacles (notamment en soirée) et de développer l'expérimentation de dispositifs sur le modèle du « P'tit Couch'Tard » imaginé par le collectif Bordonor (dispositif permettant aux parents de se rendre dans un théâtre ou une salle de concert pendant que leurs enfants sont accompagnés et profitent d'un spectacle adapté à leur âge). Pour ce faire, la Ville créera un « bureau des temps » afin de mieux articuler les rythmes du territoire et de mener un travail de prospective concernant les usages et les pratiques de ses habitants.

Une tarification refondue dans le cadre du dispositif « Bordeaux ma carte »

Animée par une volonté de justice sociale, la Ville simplifiera les grilles tarifaires existantes au sein de ses établissements (tickets d'entrée aux musées, location d'espaces, ateliers et visites guidées, conservatoire ...) afin de les adapter aux capacités contributives de chacun. Elle renforcera également son soutien aux dispositifs culturels solidaires et inclusifs tels que la Billetterie solidaire du collectif Bordonor, le panier d'Ariane (Astrolabe), Cultures du cœur.

Engagement 4 : Être aux côtés des personnes en situation de handicap ou d'isolement

Les établissements culturels de la Ville seront pleinement acteurs de cette volonté de rendre la culture plus accessible et inclusive pour toutes et tous. Leur communication sera ainsi repensée en ce sens (par le biais notamment de documents Faciles à Lire et à Comprendre (FALC), refonte des signalétiques, pictogrammes en langue des signes française, etc.). Leurs agents d'accueil seront mieux formés, notamment en matière d'accueil en langue des signes française.

Après la création d'un parcours sensoriel innovant au **musée d'Aquitaine**, les dispositifs existants favorisant l'inclusion (Espace Diderot à la **Bibliothèque de Mériadeck**, parcours du **musée des Arts décoratifs et du design**, etc.) seront revalorisés.

La Ville poursuivra par ailleurs la mise en accessibilité de ses établissements culturels par la mise en place du dispositif d'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), permettant de déclarer, chiffrer et programmer les travaux à réaliser pour mettre en conformité les établissements recevant du public dans le cadre de l'accessibilité pour toutes et tous).

Convaincue que pour lutter contre l'isolement culturel, l'amélioration de la mobilité reste essentielle, la Ville travaillera avec la Métropole et les partenaires de proximité à la mise en place de navettes desservant les lieux culturels pour les seniors, les personnes en situation de handicap et les personnes vulnérables pour certains événements.

Elle souhaite également faciliter l'accès aux établissements culturels pour les patients et les professionnels du Centre Hospitalier Universitaire : une convention a été signée en ce sens entre la Ville de Bordeaux et le CHU le 7 juin 2021.

Engagement 5 : Faire du secteur culturel un acteur de la transition écologique

La Ville souhaite que la transition écologique soit portée par l'ensemble des services municipaux et acteurs du territoire. Elle aidera ainsi l'ensemble des entreprises culturelles à affirmer leur responsabilité sociale et à s'engager dans une démarche éco-responsable, à tous les niveaux :

- événements et manifestations culturelles en intérieur ou en extérieur : généralisation de la certification *ISO 20121*, permettant de maîtriser son impact social, économique et environnemental ; respect du vivant, de la faune et de la flore (limitation des nuisances sonores et des dégradations de l'environnement...). Les associations culturelles organisant des événements sur l'espace public seront accompagnées dans cette démarche.
- Infrastructures et bâtiments : ainsi, l'ensemble des programmes de travaux et leur réalisation intègrent systématiquement une dimension écologique et énergétique : il s'agit d'employer des matériaux à faible impact carbone ; d'intégrer, dans chaque chantier, une réflexion sur le recyclage et le réemploi, en amont comme en aval ; de prendre en compte une économie de la déconstruction. Le chantier de rénovation énergétique du **Conservatoire** aura, à cet égard, valeur d'exemple, puisqu'il ambitionne de réduire de 30 % de la facture

énergétique grâce à la rénovation des équipements de production et de diffusion de l'énergie.

La Ville établira par ailleurs un budget « climat » de la culture, permettant d'évaluer l'impact climatique et de travailler à des pistes d'amélioration.

Être acteur de la transition écologique implique en outre de travailler de manière plus systématique à la mutualisation des moyens. Il s'agira ainsi de mieux partager les ressources. La Ville porte notamment l'ambition de créer une recyclerie culturelle à l'échelle de Bordeaux-Métropole.

La relation entre culture et écologie ne se résume pas à un bilan carbone et à la limitation de l'impact environnemental. C'est aussi le croisement de démarches nouvelles, la construction d'imaginaires renouvelés, de récits s'inscrivant dans la transition écologique pour l'éducation de tous aux défis environnementaux, pour l'éveil des consciences. L'écologie irrigue les projets culturels et réciproquement, la dimension culturelle doit être intégrée aux projets environnementaux. L'éducation à la transition écologique par le partage de productions culturelles et artistiques traitant de ce sujet, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, le respect du vivant, les liens entre culture et nature, entre culture et agriculture, l'ancrage territorial de la culture et de son irrigation sur l'ensemble du territoire sont les dimensions principales d'une politique qui associe étroitement la « culture de l'écologie » à une certaine « écologie de la culture ».

Dans la mise en œuvre de ces projets et de ces bonnes pratiques, le **Jardin Botanique** de Bordeaux a vocation à jouer un rôle ressource, mettant au service des différents acteurs son expertise en matière de respect de la biodiversité et de végétalisation.

Engagement 6 : Hybrider culture et économie sociale et solidaire (ESS)

La Ville entend promouvoir de nouvelles formes économiques, plus responsables et solidaires. Cette volonté a été récompensée, puisque Bordeaux vient en effet d'être choisie pour accueillir en 2022 le siège du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire. Ce nouvel élan devra notamment permettre de rapprocher le secteur de l'ESS (dont les entreprises culturelles représentent déjà près de 17 % des acteurs) et un secteur culturel dans lequel le numérique et les nouveaux usages qu'il induit engendrent de profondes transformations.

Les programmes de travaux de la Ville intègrent dorénavant une exigence de travail en lien avec les prestataires de l'ESS.

Des lieux hybrides mêlant culture et ESS seront ouverts aux habitants, selon un modèle similaire à celui du **Garage Moderne**, afin de porter les valeurs et les principes communs qui guident l'action de la Ville : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Les activités de l'ESS permettent d'alimenter un cercle vertueux visant non pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité, pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

La Ville soutiendra également l'extension et la réhabilitation de la **Fabrique POLA**, afin de permettre le développement de ce pôle d'ingénierie majeur du secteur de l'ESS et la diversification de ses ressources économiques.

OBJECTIF 3 : FAIRE CULTURE ENSEMBLE

Parce que chacune et chacun est porteur de culture, quels que soient son genre, son origine et son âge, les arts et la culture sont des leviers déterminants pour renforcer la cohésion sociale, construire

des valeurs communes et permettre aux Bordelaises et aux Bordelais de vivre ensemble dans leur diversité. C'est pourquoi la Ville entend s'engager résolument en faveur de la solidarité et d'une meilleure reconnaissance des apports de toutes et tous dans la ville. La prise en considération des droits culturels, permettant de préserver et de promouvoir la diversité des formes culturelles portée par l'Unesco, est le prérequis d'une action politique plus juste, plus équitable et plus inclusive.

Engagement 7 : Placer les droits culturels au cœur de l'action municipale

Comme le rappelle la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, adoptée par l'Unesco en 2005, la diversité des expressions culturelles est ce qui permet aux individus et aux groupes d'exprimer et de partager avec d'autres leurs idées et leurs valeurs. Elle n'est pas un but en soi mais une ressource à préserver, un vivier à enrichir, pour « faire humanité ensemble ».

Ainsi, parce qu'ils permettent justement de garantir le bon usage de la diversité au service de la dignité humaine, la Ville a voulu placer les droits culturels au centre de sa feuille de route culture. C'est un choix politique : celui des droits humains fondamentaux, dont font pleinement partie les droits culturels. C'est aussi le choix d'une vision élargie, ouverte et généreuse de la culture, aux antipodes d'une « monoculture » parfois perçue comme élitiste et repliée sur elle-même. Le droit de chaque personne d'être acteur de la vie de la cité et de faire culture avec les autres est une valeur universelle, inscrite depuis 2015 dans la loi NOTRe : il est essentiel d'en prendre acte, et le soutien au Laboratoire de transition vers les droits culturels est la première étape de ce processus.

Le Laboratoire de transition vers les droits culturels : expérimenter une autre vision de la culture

Initiative inédite en France, le Laboratoire de transition vers les droits culturels, dont les travaux ont commencé dès la rentrée 2021, est un collectif-projet coordonné par l'association la Halle des Douves. Son objectif est de favoriser la compréhension des droits culturels et leur prise en compte par les acteurs publics et privés du territoire, suivant une démarche de « recherche-action », expérimentale et pratique, qui s'étalera sur une période de trois années.

Chaque personne, d'où qu'elle vienne, peut participer au Laboratoire. Chaque participant est accompagné et accompagne les autres membres du Labo, pour apprécier comment les droits culturels peuvent être incorporés dans les pratiques des uns et des autres. Pour garantir la qualité des échanges, chaque membre du Labo signe une charte d'engagement, rappelant des principes d'écoute et de bonne foi autant que les exigences éthiques universelles portées par les droits humains fondamentaux.

Engagement 8 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

En 2020, les femmes constituent plus de 51 % de la population française, soit près de 35 millions de personnes. Cependant, on constate toujours un écart de droits entre les femmes et les hommes. Par exemple, en France, seulement 6 % des rues portent des noms de femmes (10 % à Bordeaux), elles ne sont qu'un tiers à diriger des lieux de création culturelle. Les femmes gagnent, en moyenne, 16,8 % de moins que les hommes dans le secteur privé en équivalent temps plein et l'écart dans les droits à la retraite est de 41 %.

Fortement concernée par ce constat accablant, la Ville s'engage avec détermination pour la promotion des droits des femmes et pour l'égalité femmes-hommes.

Cette volonté se traduit notamment par l'établissement d'un budget communal intégrant la question du genre et irrigue l'ensemble des projets des établissements culturels de la Ville, qui y instaurera une Charte de l'égalité femmes-hommes. La Ville développe notamment des parcours thématiques sensibilisant aux questions d'inégalité entre les genres. Elle organise également, simultanément aux Journées du patrimoine, les Journées du matrimoine : réhabiliter ce terme employé dès le Moyen Âge est une manière de revaloriser l'héritage culturel des femmes.

La Ville incitera les opérateurs culturels privés à faire progresser, de la même façon, l'égalité femmes-hommes dans leur fonctionnement et leurs programmations.

La Ville attribuera des noms de rues, places et lieux à des femmes restées dans l'ombre de l'Histoire afin qu'elles puissent servir de modèles aux nouvelles générations.

Rosa Bonheur : une figure de l'émancipation au musée des Beaux-Arts

En mettant à l'honneur, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, la peintre bordelaise Rosa Bonheur (1822-1899), le **musée des Beaux-Arts de Bordeaux** a fait le choix de célébrer une œuvre qui n'a rien perdu de sa puissance après avoir été l'un des plus prisées de son temps, mais surtout une artiste à la destinée hors du commun. Femme émancipée qui bénéficiait d'un permis de travestissement pour porter le pantalon et vivait avec ses lions en liberté dans son atelier, « star » de son époque qui avait même, aux États-Unis, une poupée à son effigie, amoureuse du vivant et de la nature, inlassable perfectionniste, première femme à recevoir la Légion d'honneur, Rosa Bonheur fut rapidement perçue comme un exemple à suivre dans la quête d'indépendance des femmes, et des artistes plus particulièrement. Elle reste, aujourd'hui encore, une force inspiratrice, et un modèle d'émancipation et d'indépendance.

Engagement 9 : Valoriser l'identité multiculturelle de Bordeaux et les apports du métissage

Bordeaux, qui fut un des plus grands ports français, a toujours été traversée par des flux migratoires. La ville, et plus largement la société, est aujourd'hui profondément pénétrée par cette diversité. La municipalité souhaite donner les clés de compréhension de la ville contemporaine, offrant une vision plurielle et diverse du monde. La Ville ne souhaite pas promouvoir une culture lissée, homogénéisée, mais elle veut favoriser l'interculturalité en affirmant que les arts et les pratiques artistiques sont un outil de dialogue entre les cultures.

Les initiatives associatives interculturelles, visant à rapprocher les expressions culturelles de différentes origines géographiques, seront ainsi encouragées.

Au nom d'un devoir de mémoire essentiel, la Ville créera un parcours culturel et patrimonial autour de la traite négrière et de l'esclavage.

La Ville attribuera également des noms de rues, places et monuments aux personnalités issues de la diversité et/ou ayant joué un rôle dans la pensée et l'histoire anticolonialiste et antiraciste ; elle généralisera la mise en place des plaques explicatives sur les rues de Bordeaux concernées par cette histoire.

La diffusion de la langue et de la culture occitanes sera également encouragée.

Le musée d'Aquitaine, lieu de transmission de l'histoire et de la mémoire

Marquée par des périodes tragiques (la traite négrière et l'esclavage, la seconde colonisation, l'occupation nazie), l'histoire de Bordeaux et de la Nouvelle-Aquitaine est aussi une histoire plurielle. Elle a ainsi été modelée par les vagues successives d'immigrés qui, fuyant les guerres, les persécutions, ou appelés à contribuer à son économie, ont transité par la capitale régionale. Tout cela a contribué à forger des mémoires douloureuses et parfois conflictuelles.

Le **musée d'Aquitaine** s'est donné pour mission de transmettre cette riche histoire au public en s'appuyant sur des travaux scientifiques et des témoignages matériels : outre les lieux et monuments de la ville, dans laquelle le musée d'Aquitaine contribuera à la conception de parcours mémoriels, ces témoignages sont les collections du musée. Des collections dont certaines sections feront l'objet d'une présentation renouvelée et actualisée, afin que toutes les Bordelaises et les Bordelais puissent s'y reconnaître. Des collections dont la mise en valeur passe par des démarches de médiation et une offre pédagogique innovantes. Toutes ces actions seront placées sous l'égide de la mémoire universelle de Michel de Montaigne, dont les écrits sur la violence, l'esclavage et l'altérité sont d'une grande actualité, et qui peut désormais s'incarner dans la présence au musée d'Aquitaine de son cénotaphe et de son tombeau.

Engagement 10 : Renforcer le lien entre les générations

Parce qu'une ville apaisée ne peut se faire que grâce au concours de chacune et de chacun, quel que soit son âge, la Ville mettra en œuvre des actions intergénérationnelles en lien avec la Direction des Seniors, la mission Jeunesse et les établissements culturels municipaux. À titre d'exemple, ces actions se traduisent par des projets « hors les murs » menés au sein des EHPAD (ex : « Le **Muséum chez vous** ») ou des visites croisées et des actions culturelles organisées au sein des musées municipaux et des bibliothèques.

La Ville s'engage en outre à approfondir la collaboration qu'elle mène avec les Clubs seniors, notamment en travaillant sur l'adaptation des horaires aux rythmes de vie, en lien avec le dispositif Pass Seniors.

OBJECTIF 4 : DONNER TOUTE SA PLACE À LA JEUNESSE

Les 12-29 ans représentent près de 32 % de la population bordelaise : c'est dire si la reconnaissance de la jeunesse et de ses pratiques culturelles est un impératif à la fois démocratique et social, pour le présent et pour l'avenir ! La Ville souhaite ainsi porter une attention particulière à la jeunesse. Celle-ci sera d'ailleurs au cœur des prochaines étapes du Forum de la culture, via des ateliers spécifiques, elle sera aussi représentée au sein du comité de suivi du Forum, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants.

Engagement 11 : Mieux inclure les expressions culturelles de la jeunesse

La Ville intégrera davantage la jeunesse à l'élaboration de sa politique culturelle. Elle encouragera notamment ses établissements culturels à construire des propositions à destination des jeunes, mais aussi à mieux inclure leurs pratiques et leurs références dans leur programmation. Elle proposera également aux adolescents de s'impliquer dans les multiples activités de ces établissements.

En complément du dispositif national du « Pass Culture », elle renforcera celui de la « Carte jeune », dorénavant porté par 21 communes de la métropole. Gratuite, cette carte s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans, en les accompagnant dans toutes leurs découvertes culturelles, sportives et de loisirs chez déjà plus de 150 partenaires. La Carte jeune offre aux porteurs des avantages tels que des entrées gratuites, des tarifs réduits ou des invitations.

Mieux inclure les expressions culturelles de la jeunesse se traduira également par une attention particulière portée au numérique afin de reconnaître ces pratiques en tant que passerelles avec la culture « classique » mais aussi en tant que pratiques à part entière.

La Ville accompagnera les expressions artistiques permettant la prise de parole des jeunes.

Les Nouveaux Acquéreurs au Capc : quand les jeunes collectionnent l'art

Imaginé par le Capc Musée d'art contemporain de Bordeaux, le dispositif des « Nouveaux Acquéreurs » invite un groupe de personnes non expertes en art contemporain à faire l'expérience d'entrer dans les instances de décision du musée en proposant l'acquisition d'une œuvre d'une ou d'un artiste vivant à Bordeaux. Le Capc collabore avec l'École de la 2^e chance pour ce nouveau dispositif sur le premier semestre 2022. Sur la base du volontariat, un groupe de jeunes adultes se trouvant en situation de « décrochage » et inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle s'engage dans l'aventure des Nouveaux Acquéreurs. Le projet s'appuie sur un protocole permettant à chaque jeune de participer à toutes les étapes de l'acquisition d'une œuvre au Capc : découverte de la création actuelle et des enjeux de la collection du Capc, rencontre avec des artistes dans leur atelier... À l'issue de plusieurs séances de travail hebdomadaires, le groupe défendra l'œuvre qu'il aura choisie devant le Comité de suivi du musée pour qu'elle soit acquise et qu'elle entre dans la collection du Capc. Cette œuvre, au-delà de ses qualités intrinsèques, constitue un témoignage de l'expérience vécue par le groupe. Ce projet est autant une expérience d'émancipation et d'apprentissage à la prise de décision qu'un laboratoire visant à décroisonner l'institution et ses règles de pouvoir. Il est aussi le moyen de créer des ouvertures et des liens dynamiques vers la société et le territoire dans lequel elle s'inscrit.

Engagement 12 : Proposer des actions culturelles autour du libre-arbitre et de la conscience citoyenne

Permettre aux plus jeunes de se constituer une culture riche et partagée est essentiel à la formation des futurs citoyens.

La Ville inscrira ainsi dans la durée l'événement la « Fabrique du citoyen » proposé par les bibliothèques, qui met en débat les grandes questions contemporaines avec la participation de nombreux acteurs associatifs et culturels bordelais.

Elle portera une attention particulière à la promotion de l'éducation à l'image fixe et animée, notamment en développant le dispositif d'initiation à la culture cinématographique « Ecole et cinéma ». Fondé sur le partenariat entre éducation et culture, « Ecole et cinéma » vise d'une part au développement de pratiques culturelles inscrites au quotidien, et d'autre part à la sensibilisation des élèves à l'une des composantes principales des arts visuels. Cette opération sera l'un des axes forts de la nouvelle convention rédigée entre la Ville et le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Engagement 13 : Développer les relations avec l'enseignement supérieur

La Ville rénovera et agrandira son école des Beaux-Arts pour permettre de répondre aux besoins d'un nombre d'étudiants grandissant.

La Ville accompagnera l'Université Bordeaux-Montaigne dans sa participation au projet « Excellences sous toutes ses formes » du Plan d'Investissements d'Avenir, visant à ouvrir davantage l'Université sur les territoires et la société civile et à expérimenter des formes innovantes de médiation scientifique.

Elle multipliera les partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur (École nationale de la magistrature, Université de Bordeaux, etc.) afin de mener des projets communs dans différents secteurs irriguant son action (droit, sciences humaines...).

AMBITION 2 : Mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine

L'art et culture doivent être placés non seulement au cœur de la cité, de la vie démocratique, mais également au cœur de la ville, et contribuer pleinement à l'élaboration du nouvel modèle urbain bordelais. Un modèle qui entend faire la part belle aux quartiers, afin de favoriser un aménagement culturel du territoire plus équilibré, valorisant les acteurs de proximité. Un modèle qui accorde au lien social et à la vie en commun une place centrale, et dans lequel la culture joue un rôle essentiel.

Animée par la conviction que la culture est un puissant levier de transformation urbaine, la Ville porte l'ambition d'une proximité affirmée au plus près des habitants comme un impératif. C'est en effet par cette relation permanente, en lien avec chaque quartier, que nous contribuerons activement ensemble à la fabrique d'une ville apaisée.

Rendre l'art et la culture présents partout dans Bordeaux, dans l'espace public comme dans chacun des quartiers de la ville, c'est permettre un égal accès à l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire et multiplier les occasions de rencontre, dans une logique d'un maillage plus équilibré qui remplace la culture dans le quotidien de chacun. Cette politique prend appui sur un patrimoine architectural incomparable qu'il importe de continuer à faire vivre, et sur des lieux culturels envisagés avant tout comme des lieux de vie, grâce à une coopération renouvelée entre secteurs culturel et socio-culturel.

OBJECTIF 5 : FAIRE VIVRE LA CULTURE DANS CHAQUE QUARTIER DE BORDEAUX

La construction d'une nouvelle dynamique urbaine, collective et culturelle, doit nécessairement s'ancrer dans les réalités territoriales qui fondent la singularité et la richesse de chaque quartier. Pour ce faire, la Ville s'appuie sur un dialogue avec ses habitants et l'ensemble de son tissu associatif local.

Elle accompagnera les initiatives innovantes dans leur relation aux habitants et à leur environnement, permettant de réinventer la ville en développant un regard nouveau sur les quartiers et celles et ceux qui y vivent. Cela se fera notamment par une augmentation du budget participatif, qui sera à cet égard un nouveau levier d'action.

Elle laissera place à l'expérimentation pour favoriser le développement de projets artistiques et culturels qui participent à un rééquilibrage territorial.

Engagement 14 : Créer dans chaque quartier des Lieux d'Art et de Culture (LAC)

Parce que la culture ne se limite pas aux grands « temples », parce que les lieux culturels du XXI^e siècle doivent être avant tout des lieux de vie et des espaces de rencontre, la Ville entend identifier des LAC dans chacun des 8 quartiers de Bordeaux d'ici la fin de mandature, avec le concours des habitants et des partenaires de proximité. Il ne s'agit pas de construire encore de nouveaux équipements, mais plutôt de tirer un meilleur parti des infrastructures existantes pour inventer de nouveaux usages, à l'image du projet de rénovation du **Garage Moderne** à Bacalan. Les LAC seront, chacun à leur manière, des lieux d'expérimentation artistique hybrides et alternatifs, ouverts à toutes et tous, dédiés à la créativité, à la pratique, à l'échange, au savoir et à la transmission.

Le Garage Moderne rénové : un lieu culturel d'un nouveau type

Situé à Bacalan, le Garage Moderne est un garage associatif et participatif, mais aussi un lieu de vie depuis presque 20 ans. La richesse et la pluridisciplinarité des activités culturelles et sociales qui y sont pratiquées le positionnent comme un tiers-lieu : lieu de brassage, de rencontres, de diversité, de découvertes et de création.

Aujourd'hui, il s'agit d'aider ce projet à se développer sans se dénaturer, en accueillant de nouvelles structures, de nouveaux publics, en optimisant l'espace tout en gagnant en confort et en sécurité. Le projet de rénovation du Garage Moderne vise à en faire un lieu-ressource pour les associations de quartier, les écoles et les habitants, complémentaire des équipements existants ou à venir (Ronde culturelle, nouvelle bibliothèque de Bacalan). Un espace d'activités solidaire et attractif pour tous, résolument pensé comme un lieu de vie et de rencontres artistiques, culturelles, culinaires...

Innovante en matière de respect de l'environnement, cette rénovation aura des effets favorables sur la création d'emplois en interne mais aussi d'emplois induits. L'insertion professionnelle, la formation, les échanges d'expériences et le bénévolat seront aussi des axes majeurs de développement.

Engagement 15 : Mettre la culture au cœur du nouveau modèle urbain bordelais

La culture et les arts ont à l'évidence un rôle à jouer dans la constitution d'une nouvelle urbanité. La ville que nous souhaitons réinventer doit être centrée sur ses habitants, résiliente, aménageant des environnements et des espaces publics de qualité. Cela nécessite une prise de décision innovante et intégrée, plaçant la culture au cœur de la planification et de la régénération urbaine et tirant parti des atouts de l'urbanisme transitoire.

Pour ce faire, les projets culturels seront développés dans un dialogue constant avec les mairies de quartier, en accompagnant les transformations urbaines et en associant les artistes à la création et à la rénovation des espaces verts et des bâtiments. Déployer la commande artistique dans l'espace urbain, créer des résidences de territoire contribuant à préfigurer les transformations urbaines sont autant de manières de repenser la présence de l'art dans la ville. Un schéma directeur sera élaboré à partir d'une cartographie de l'existant afin de le faire mieux connaître et de permettre l'émergence de nouveaux pôles d'activité culturelle, favorisant la mise à disposition de nouveaux espaces aux artistes et aux habitants.

La Ville accordera une attention particulière à la diffusion de l'information, en poursuivant notamment l'expérimentation du Kiosque culture mobile : sillonnant les 8 quartiers de Bordeaux, de mai à septembre, les coursiers-médiateurs du Kiosque mobile ont pour vocation d'informer Bordelaises, Bordelais et touristes sur les sorties, spectacles et expositions du moment.

Le quartier Bordeaux Maritime bénéficiera également de la reconstruction de la **bibliothèque de Bacalan**, qui deviendra le premier exemple de construction frugale dans le domaine culturel à Bordeaux : afin de répondre aux besoins d'une population grandissante, le nouveau bâtiment proposera de nouveaux espaces ouverts aux associations et aux habitants (espaces de travail, espace café, studio de répétition pour les pratiques en amateur et espace numérique).

Dans le quartier de Bordeaux-Sud, le projet de réhabilitation de la **Manufacture Atlantique-CDCN** obéira à cette même logique de multiplicité d'usages et d'ouverture sur le quartier : ce projet artistique structurant autour de la danse, visant à proposer aux compagnies un outil de travail efficient, se doublera d'un projet culturel, véritable espace de vie, de rencontre, de découverte et de pratique accessible au voisinage.

Né grâce au budget participatif et conçu avec l'agence d'architecture Moonwalk, un kiosque à musique éco-responsable se déplacera dans les différents quartiers de Bordeaux, espace de libre expression à l'usage des musiciens professionnels et amateurs.

Les « points Lecture » : des livres dans la ville

Alors que l'information et la connaissance sont largement diffusées, notamment sur internet, le besoin de lieux physiques dédiés à la lecture reste plus que jamais important pour développer ou découvrir les plaisirs de la lecture, notamment pour les plus jeunes enfants : comprendre, étudier, s'é mouvoir, s'évader... C'est pourquoi la Ville souhaite, à travers le réseau des Bibliothèques de Bordeaux, multiplier et diversifier les lieux de rencontre avec la lecture dans la ville.

Le principe des « points Lecture » est de s'implanter dans des structures que les personnes qui ne fréquentent pas spontanément les bibliothèques utilisent pour d'autres besoins, en raison de leur accessibilité, des activités et des services variés qu'elles proposent : centres d'animation, centres sociaux, lieux associatifs... Ces unités de lecture publique de grande proximité, gérées par le personnel de la structure accueillante, proposeront, sur une surface n'excédant pas 50 m², une offre d'environ 3 000 livres, choisis spécifiquement pour chaque quartier. Ce service novateur constitue une voie d'accès à la lecture complémentaire des bibliothèques, dans des lieux où elle n'est pas attendue. Par leur proximité, leur dimension et leur contenu documentaire, les « points Lecture » veulent être un tremplin vers les bibliothèques municipales et leur offre plus étendue et diversifiée, avec lesquelles ils fonctionnent en réseau.

Engagement 16 : Préserver, enrichir, valoriser et faire vivre les patrimoines et les mémoires des quartiers

Son patrimoine exceptionnel, en particulier architectural, est l'un des atouts majeurs de Bordeaux. Il est essentiel de le préserver, de le transmettre, mais aussi de l'enrichir et de continuer à le faire vivre, dans un dialogue permanent avec les quartiers. Pour accompagner la transmission des mémoires et de notre identité collective afin de la transmettre aux nouvelles générations, mais aussi pour inviter les Bordelaises et les Bordelais à redécouvrir sa ville, la Ville porte l'ambition d'un patrimoine vivant, valorisant chacun des quartiers de Bordeaux :

- en accordant une attention particulière à l'entretien du patrimoine existant, notamment en élaborant un carnet sanitaire de chaque bâtiment. La rénovation de la Flèche Saint-Michel, des toitures de l'église Sainte-Marie et de la façade de l'église Saint-Nicolas en sont les prochains chantiers d'envergure ;
- en favorisant la découverte et la réappropriation des richesses du territoire par toute la population ;
- en accompagnant de façon active la transmission des mémoires pour raconter notre histoire et mieux imaginer un avenir commun, en lien avec les **Archives Bordeaux Métropole**.

La Ville élaborera ainsi une offre de valorisation patrimoniale globale revisitant la signalétique urbaine, permettant de créer des parcours des arts et des cultures autour par exemple de la tradition vinicole, viticole et portuaire de la ville, de son patrimoine architectural et paysager, etc.

Elle renouvellera la convention Ville d'art et d'histoire, participera au suivi du plan de gestion « Bordeaux, Port de la Lune » et élaborera le plan local de gestion des composantes du bien « Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », également inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Elle travaillera à la préfiguration du projet du musée d'Aquitaine intégrant dans ses espaces **Bordeaux Patrimoine mondial-CIAP** (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine).

La rénovation du madd-bordeaux : le design, acteur de la transformation sociale

Créé en 1955 dans l'hôtel de Lalande, le musée d'Arts décoratifs de Bordeaux est devenu en 2013 le musée des Arts décoratifs et du Design (madd-bordeaux). Il fait aujourd'hui l'objet d'un projet de rénovation et de mise en valeur patrimoniale qui devrait, à l'horizon 2024, en faire un lieu de référence pour les Bordelais et les Bordelaises, mais aussi à l'échelle internationale, affirmant une conception du design ouverte sur le monde.

Le but du design est de rendre visibles et d'accompagner les mutations du monde : le design est un facilitateur de vie sur tous les enjeux majeurs de notre société (santé, alimentation, mobilité, logement, éducation, espaces urbains, territoires ruraux, etc.). En améliorant les qualités de la vie quotidienne, il contribue à façonner la ville et la culture de demain. Parce qu'il promeut également la co-création et une culture de la relation, en faisant appel à une grande diversité de savoirs et de corps de métier, il est un puissant vecteur d'éducation et d'accompagnement au changement.

À l'heure du dérèglement climatique, le madd-bordeaux veut se positionner comme un levier de sensibilisation majeur, qui permette d'accompagner les nécessaires transitions climatiques en facilitant de nouveaux réflexes et usages et en inventant des outils et des systèmes alternatifs. Une institution de référence pour la culture du design, mais aussi un tremplin pour les jeunes talents ; un lieu d'innovation, d'interactions artistiques, scientifiques et économiques, d'éducation et de sensibilisation des jeunes générations. Un musée qui soit à l'image de Bordeaux, reflet de contemporanéité et d'audace, porteur d'une vision de la culture comme actrice de la transition environnementale et sociale.

Ce rôle renouvelé, le madd-bordeaux entend le jouer non seulement à travers sa programmation et ses collections, mais également dès la conception même des bâtiments réaménagés, qui traduiront architecturalement les enjeux écologiques qui sont au cœur du projet. Exemple sur le plan énergétique, cette rénovation patrimoniale visera également à améliorer l'accueil du public, et en particulier l'accès aux espaces du musée des personnes à mobilité réduite.

Engagement 17 : Faire de la nuit un espace partagé d'expression culturelle

La nuit est un moment bien particulier, où cohabitent une multitude d'usages et de temporalités. Pour certaines personnes, c'est le moment où l'on se repose, pour d'autres, celui où l'on travaille ; pour certains, c'est le moment de rester à la maison, pour d'autres, celui d'en sortir ; certains ont envie de calme quand d'autres encore aspirent à faire la fête... C'est aussi une manière différente

de vivre la ville, un contexte dans lequel l'art, les expressions culturelles et les interactions sociales prennent une autre résonance. La politique culturelle de la Ville entend investir pleinement ce temps en s'attachant à concilier des attentes multiples et parfois contradictoires, dans une volonté de partage, de tolérance, et d'intelligence collective.

La Ville développera la démarche « Bordeaux la Nuit » en lien avec des événements culturels, artistiques et festifs.

Elle expérimentera une offre nocturne de transports en commun (dédiée aux femmes, aux personnes en situation d'insécurité (plan Angela), au public LGBTQIA+, le week-end, lors de grands événements...) et mettra en place un service de « navettes », en lien avec la métropole.

Elle soutiendra les actions et dispositifs de médiation et de prévention nocturne dans les quartiers Bordeaux Centre et Bordeaux Sud, sur le modèle des calendriers déjà existants pour La Bastide et les Bassins à flot.

Afin de conforter l'accompagnement artistique, le développement local et l'emploi artistique, la Ville adhère depuis le 1er janvier 2021 au Groupement d'Intérêt Public Cafés cultures, dispositif d'aide à l'emploi artistique dans les cafés, hôtels et restaurants qu'elle s'attache à promouvoir sur le territoire.

OBJECTIF 6 : ENCOURAGER LA CULTURE PARTOUT : DANS L'ESPACE PUBLIC ET HORS LES MURS

Construire le Bordeaux de demain passe également par de nouvelles modalités de présence des artistes et de la culture dans la ville, pour multiplier les occasions de rencontre et de découverte et rendre visible la foisonnante vitalité artistique de Bordeaux. L'art et la culture doivent pouvoir s'aventurer en dehors des lieux qui leur sont assignés. Dans l'espace public tout d'abord, dans la rue ou dans les espaces verts, où il est possible de vivre un autre rapport avec l'expression artistique, et de permettre à celle-ci de transformer notre quotidien. Hors les murs, ensuite : les établissements culturels municipaux, et en particulier nos musées, doivent rayonner hors de leur enceinte, et même de leur quartier.

Engagement 18 : Renforcer la présence artistique et culturelle dans l'espace public

La Ville redéfinira et simplifiera le cadre général de l'utilisation de l'espace public à des fins culturelles en constituant un catalogue exhaustif des espaces publics utilisables et en établissant, avec les habitants des quartiers, un calendrier concerté de leur utilisation. Il s'agira également d'identifier de nouveaux espaces pour accueillir par exemple les cirques de passages, mais aussi de rendre possible l'expression artistique et culturelle ainsi que les pratiques en amateur dans l'espace public (parcs, jardins, places, etc.)

Les arts urbains (espaces d'expression libres en trois dimensions, projets coconstruits et commandes artistiques) seront encouragés dans leur développement et mieux intégrés aux grands événements de la ville, tout comme les arts de la rue. Un schéma directeur « Arts dans la ville » est en cours d'élaboration à cet effet. La commande passée à un architecte ou un designer pour la réalisation d'un columbarium au cimetière de la Chartreuse illustre cette volonté de faire dialogue patrimoine et création dans l'espace public.

La Ville accompagnera les manifestations en espace public dans leur projet de développement sur le territoire, et apportera notamment son soutien à la réalisation d'un nouveau festival de danse urbaine dans l'espace public.

Elle renforce également, en lien avec ses partenaires, la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles à destination du jeune public au sein des 8 quartiers.

Engagement 19 : Favoriser les coopérations entre les équipements culturels et les acteurs des quartiers

La Ville s'emploiera à développer :

- Les interventions hors les murs des établissements culturels municipaux dans tous les quartiers. À titre d'exemple, le dispositif « Muséum près de chez vous », déployé par le **Muséum de Bordeaux – sciences et nature**, sera amplifié afin de toucher plus d'établissements scolaires, de structures d'accueil de loisirs, et de structures d'accueil de personnes âgées. Accompagné d'une sélection de spécimens issus des collections et d'outils pédagogiques spécialement conçus, un médiateur scientifique de l'association Amuséum se rend dans un établissement et anime un atelier thématique.
- Les partenariats et les coopérations entre les musées et les acteurs de proximité : associations, centres d'animation, maisons de quartier... Les équipements culturels municipaux devront s'inscrire et s'ancrer dans la ville de manière fluide et harmonieuse, au sein d'un réseau partenarial qui inclut la scène artistique, des structures culturelles de tous les champs disciplinaires, des acteurs économiques et plus largement les habitants dans toute leur diversité.

La Ville mettra l'accent également sur la relation au livre et à la lecture, dès le plus jeune âge, grâce au réseau des **Bibliothèques municipales**. Si la ville de Bordeaux dispose d'un important maillage territorial en matière de lecture publique – une bibliothèque centrale, 9 bibliothèques de quartier et un bibliobus –, certains habitants restent éloignés, tant géographiquement que symboliquement, de ces établissements. Pour y remédier et faciliter l'accès aux livres, en particulier pour les plus jeunes, il s'agira en particulier de :

- diversifier et augmenter l'offre de « séries » et « mallettes » thématiques à destination des classes maternelles et élémentaires de la ville ;
- expérimenter une offre de proximité à travers un dispositif de « points lecture ».

Des études seront engagées en vue de la création d'un Pôle culturel dans le quartier de la Benauge, comprenant notamment une bibliothèque et une antenne du **Conservatoire**.

Une antenne du **Conservatoire** sera également implantée dans le quartier Bordeaux Maritime.

Un été au Grand Parc Rivière : un exemple d'action culturelle partagée, alliant création et convivialité

Ancrer l'action culturelle, artistique ou événementielle, sur un territoire, c'est nécessairement l'ouvrir à des coopérations qui permettent d'inclure très largement les habitants de celui-ci. Avec l'expérimentation opérée depuis deux ans au Parc Rivière, la Salle des Fêtes Bordeaux Grand-Parc a entrepris de coordonner un événement estival avec une trentaine de partenaires associatifs qui exercent des activités dans les domaines éducatifs, sportifs, sociaux et culturels. Tout en défendant la liberté de création et de diffusion artistique, et donc sans jamais intervenir sur les contenus artistiques, la fédération de partenaires aussi divers et impliqués sur le territoire permet de faciliter la participation des personnes à tout ou partie d'un projet partagé : activités de pratiques artistiques ou sportives, participation à l'organisation matérielle des événements, proposition de contenus...

L'ancrage territorial permet de développer la qualité de la relation artiste/public mais surtout, et contrairement à ce qui lui est souvent opposé, il facilite l'ouverture et la rencontre entre les personnes, d'où qu'elles viennent. C'est parce que les projets artistiques, notamment ceux qui prennent place sur l'espace public, sont largement partagés et parce qu'ils arrivent à mobiliser ou intéresser au-delà du cercle des personnes habituées qu'ils se diffusent de proche en proche et donnent envie à chacune et chacun d'y prendre part. C'est le meilleur moyen de favoriser cette dimension consubstantielle à celle de culture : la convivialité, c'est-à-dire la « capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent ».

AMBITION 3 : Soutenir et accompagner un environnement propice à la création

Bordeaux est et doit rester une ville créative. Une ville où les artistes veulent, et surtout peuvent, s'installer et demeurer, vivre et travailler. La présence d'une communauté d'artistes sur un territoire est l'un des meilleurs gages de la vitalité de celui-ci, c'est aussi la manière la plus naturelle d'ancrer la culture dans la ville. C'est pourquoi notre politique culturelle entend nouer, avec eux aussi, un dialogue renouvelé, et jouer pleinement son rôle d'accompagnement, dans une logique d'écosystème plutôt que de communication événementielle. Cela se traduit par un soutien qui prend mieux en compte la question du « temps long », des espaces et des conditions de travail. Cela passe aussi par une organisation plus transversale des services municipaux et une politique culturelle véritablement partagée, au service des acteurs du territoire comme des citoyens.

OBJECTIF 7 : SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE

Mieux soutenir et accompagner la dynamique de création de l'écosystème culturel et artistique bordelais dans son ensemble implique de rompre avec la logique événementielle et les injonctions productives. L'ambition portée par la Ville est de conforter et de mieux valoriser les acteurs et les expressions culturelles déjà présents sur le territoire, de libérer les artistes des contingences administratives pour faciliter leur liberté d'expression, de favoriser des temps longs de création et de vie des œuvres sur le territoire, de faire émerger de nouvelles pratiques et de nouveaux territoires de création et de mutualiser les moyens pour mettre les ressources de la collectivité au service de l'émergence et de la solidarité entre acteurs culturels.

Engagement 20 : Favoriser l'accès aux événements et aux équipements culturels pour les artistes émergents

La Ville réaffirme sa volonté d'accompagner les « lieux de fabrique » artistique et culturelle existants pour permettre l'accueil en résidence des compagnies, des artistes et des collectifs d'artistes émergents. Elle souhaite également accompagner l'émergence de nouveaux lieux de partage et d'expérience.

La Ville créera un dispositif de soutien aux projets émergents, expérimentaux ou d'opportunité ouvert à toutes les disciplines : musique, spectacle vivant, cinéma, arts visuels...

Engagement 21 : Mettre à la disposition des artistes de nouveaux espaces de pratique et de diffusion

Pour permettre un meilleur partage des locaux bénéficiant à un plus grand nombre d'artistes, la Ville a entrepris de recenser les espaces vacants pouvant faire l'objet d'une occupation temporaire et optimisera l'occupation des bâtiments communaux en les mettant à disposition des artistes : Hôtel de Ragueneau, Maison Marandon, école Fieffé...

Espaces culturels municipaux : une nouvelle dynamique

De même que les espaces d'expositions de la Ville au sein de la Base sous-marine seront transformés en un lieu hybride de permanence artistique ouvert à la création vivante et contemporaine, il s'agira d'insuffler une nouvelle dynamique aux espaces culturels municipaux : théâtre La Pergola, Théâtre de la Lucarne, Inox, Halle des Chartrons, Marché de Lorme... Des appels à projets seront lancés auprès des artistes, afin d'orienter ces différents espaces vers autant de pratiques spécifiques, de construire une programmation lisible et de qualité, d'accueillir des expositions plus longues, de développer des outils de communication dédiés...

Engagement 22 : Favoriser la mutualisation et l'interconnaissance

Loin d'opposer grands équipements culturels et structures plus modestes, acteurs historiques et talents en devenir, la Ville souhaite au contraire tirer profit de leur complémentarité et encourager les logiques de collaboration entre ces partenaires qui, chacun à leur échelle, œuvrent à la vitalité et au dynamisme créatif et culturel de Bordeaux.

Ainsi, la Ville accordera une attention particulière aux acteurs misant sur les dynamiques collectives ou recherchant la mutualisation de leurs moyens, y compris en termes d'espaces de travail.

Elle encouragera ainsi des projets de mutualisation des ressources logistiques entre équipements culturels, sur le modèle du projet d'Atelier Malin (envisagé par le **TnBA** et l'**Orchestre National Bordeaux Aquitaine (ONBA)**, visant à mieux coordonner les plannings et à optimiser l'utilisation des différents ateliers et sites de fabrication de décors).

Pour favoriser les échanges et l'interconnaissance, elle :

- développera des passerelles avec le champ socio-culturel ;
- organisera de temps collectifs de rencontre par secteurs, ainsi que les « Mardis du Forum », temps de rencontres mensuels et interdisciplinaires permettant aux opérateurs culturels, aux artistes et aux acteurs du champ socio-culturel de se connaître et d'échanger ;
- expérimentera les dispositifs de compagnonnage au sein de structures soutenues par la Ville ;
- encouragera l'inscription des opérateurs culturels bordelais à l'annuaire numérique « as-sos.bordeaux.fr ».

OBJECTIF 8 : INSTAURER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE PARTAGÉE

Les ateliers menés lors du Forum de la Culture ont mis en avant l'importance de renouer les liens et de restaurer la confiance entre la Ville et les acteurs culturels et les artistes. Réorganisé, le service culturel municipal doit jouer auprès de ces derniers le rôle d'un outil d'accompagnement et d'un centre de ressource à l'écoute des besoins, garant d'un accompagnement dans la durée.

Engagement 23 : Réformer les modalités d'attribution des aides et des subventions afin de consolider les relations avec les associations et de les inscrire dans la durée

En réponse aux besoins exprimés lors du Forum de la culture, la Ville a repensé les modalités d'octroi de ces différents aides suivant une logique de dialogue sur le temps long et d'évaluation partagée.

Subventions municipales : de nouvelles modalités de fonctionnement

Les aides seront réparties selon un règlement d'intervention revisité et transparent, dans une logique de simplification et de clarification.

Les conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) seront développées, tout en étant réinterrogées périodiquement ; la cosignature des CPO avec la Drac et les autres collectivités territoriales (Région et Département) sera privilégiée.

La Ville signera avec les associations partenaires une charte d'engagements réciproques, permettant une évaluation des projets.

Elle instaurera des espaces de dialogue collectif avec les associations et les artistes.

Les critères d'attribution des différentes aides ont également été revus pour être mis au diapason de cette nouvelle politique culturelle. Seront ainsi privilégiés les projets s'inscrivant dans une logique de territoire et de soutien au tissu artistique et associatif local. L'attention portée à l'égalité femmes/hommes et aux impacts écologiques et climatiques, la capacité à aller vers les personnes et à inviter à de nouvelles formes de rencontre ainsi qu'à intégrer les enjeux de l'éducation artistique et culturelle sont les autres axes prioritaires qui orienteront l'octroi des subventions.

Engagement 24 : Faire du service public culturel municipal un outil d'accompagnement et de ressources pour les projets des acteurs culturels

Le service public de la culture doit être en mesure de jouer pleinement son rôle d'accompagnement et de centre de ressources au service des artistes et des acteurs culturels. Un bureau d'accompagnement sera ainsi créé à l'attention des opérateurs culturels et des artistes.

Les équipements culturels municipaux devront jouer pleinement leur rôle de centre de ressources auprès des autres opérateurs dans leur domaine d'expertise propre : le livre et la lecture pour les bibliothèques, l'enseignement artistique pour le **Conservatoire**, le patrimoine pour le **musée d'Aquitaine** (et le CIAP)...

La Ville continuera également à mettre à la disposition des opérateurs, tout au long de l'année, des aides en nature (matériel technique, soutien en communication, ateliers, espaces de travail), ainsi que les différents espaces de monstration dont elle dispose, suivant des modalités d'attribution simplifiées.

Afin d'améliorer la communication et la lisibilité de l'offre pour les habitants, un portail numérique de l'offre artistique et culturelle sera créé.

Le dialogue et la coopération avec les communes de la Métropole seront renforcés.

Engagement 25 : Développer les coopérations internationales

La Ville poursuivra son développement à l'international, élément essentiel de la dynamique culturelle et du rayonnement de la ville.

Des échanges culturels, ayant notamment pour objectifs de favoriser des passerelles artistiques et de créer des liens structurants, seront développés avec les villes jumelées de Bordeaux, en partenariat avec les instituts étrangers à Bordeaux (**Goethe Institut, Instituto Cervantes...**) et en collaboration avec la Direction des Relations Internationales. La Ville entend célébrer les anniversaires de jumelage en y associant plus étroitement les Bordelaises et les Bordelais, en particulier les jeunes.

Le conventionnement avec l'**Institut Français** et **Bordeaux Métropole** sera renouvelé, tout comme le partenariat avec Eurocities notamment dans le cadre de la participation aux forums Culture.

CONCLUSION

Coconstruit avec les habitants, les artistes et les acteurs culturels, ce projet politique est une déclaration d'intention avant d'être une liste d'actions exhaustive. Il est donc par nature évolutif et ouvert : son périmètre et ses réalisations sont ainsi appelés à être réinterrogés et évalués régulièrement, tout au long du mandat, dans le cadre du Forum de la Culture. Articulant étroitement cohésion sociale et territoriale, notre politique culturelle viendra rappeler que la culture est un ferment de compréhension et de transformation individuelle et collective ainsi qu'un formidable levier de développement du territoire et d'innovation. Inscrite dans la durée, au service de Bordeaux et profondément enracinée dans l'identité et la singularité de ses quartiers, elle ambitionne d'être à la fois audacieuse, responsable et solidaire.

Audacieuse, parce qu'elle part d'une vision élargie de la notion de la culture, dont elle entend faire le socle d'une démocratie vivante, et d'un projet de territoire au service des habitants. Parce que chacune et chacun est porteur de culture, parce que les droits culturels font partie des droits humains fondamentaux et qu'elle est précisément ce qui nous permet de faire humanité ensemble, la culture doit être présente dans chaque secteur et dans chaque moment de la vie publique.

Audacieuse, aussi, parce qu'elle peut s'appuyer sur une scène artistique, un réseau d'acteurs culturels, socio-culturels et associatifs d'une extrême vitalité : il importe aujourd'hui de leur apporter un soutien accru et de mieux les accompagner, dans un rapport de confiance qui prenne en compte le temps long de la création et permette de coordonner et amplifier leurs actions, afin de donner naissance à un véritable écosystème culturel. Notre action doit également tirer parti d'un patrimoine d'une richesse incomparable, et d'établissements culturels municipaux qui en sont les premiers ambassadeurs.

Responsable, car cette politique culturelle s'inscrit dans un souci permanent de respect des impératifs écologiques et climatiques et prend en compte les contraintes fortes, notamment financières, qui pèsent sur la Ville. Ces contraintes impliquent d'inventer de nouvelles modalités de production et de diffusion, en lien avec les acteurs locaux et de diversifier les sources et les types de financements.

Solidaire, enfin, car cette politique culturelle est le fruit d'un travail collectif mû par la conviction que la culture est un instrument privilégié du vivre-ensemble. Elle irrigue non seulement la ville, dont elle symbolise l'identité, mais elle nourrit aussi la vie de chacune et de chacun. Parce qu'elle est par excellence porteuse de valeurs de justice, d'ouverture, de tolérance, de générosité et de créativité, la culture doit jouer pleinement son rôle dans la lutte contre toutes les inégalités et dans la construction d'une ville apaisée, équitable et solidaire ; dans l'invention, en somme, de ces nouveaux « communs » sur lesquels nous souhaitons bâtir ensemble la cité.

Annexe 1

LE FORUM DE LA CULTURE : POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE PARTAGEE (2020-2026)

Pour la première fois, la ville de Bordeaux a proposé aux citoyens et citoyennes de définir ensemble la feuille de route de la nouvelle politique culturelle municipale. Le Forum n'est pas un événement pensé par et pour les professionnels, mais bien une démarche de réflexion et d'action collective, animée par la conviction que la culture est l'affaire de toutes et de tous, que chacun est porteur de culture, et que l'art et le soutien à la création n'ont peut-être jamais été aussi nécessaires qu'aujourd'hui.

Le Forum de la culture a pour vocation de partager des attentes, des objectifs et une méthode de mise en œuvre et de suivi entre élus, services de la ville, citoyens, artistes, professionnels de la culture et partenaires du secteur culturel (touristiques, éducatifs, associations en charge de la lutte contre les discriminations et œuvrant pour la diversité et l'inclusion culturelle, centres sociaux, centres d'animations et maisons de quartiers).

Cette expérience démocratique se déroulera tout au long du mandat.

Durant la première année du Forum (septembre 2020-septembre 2021), les habitant.es de tous âges, de tous horizons, sont appelé.e.s à participer, à débattre, à donner leur avis, leurs idées... Boîte à idées, questionnaire en ligne, conférences-débats mais aussi permanences dans les 8 quartiers de Bordeaux, micros-trottoirs : autant d'outils pour permettre à chacune et chacun de s'exprimer, en présentiel ou à distance, dans ce contexte sanitaire si particulier.

En février 2022, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, et Dimitri Boutleux, adjoint au maire en charge de la création et des expressions culturelles, présenteront le plan d'actions et la méthode de suivi articulant ces réflexions collectives au projet de mandature de la nouvelle équipe municipale.

La première année du Forum de la culture en chiffres

10 entretiens non-directifs : 60 artistes, artistes et opérateurs culturels et universitaires

5 ateliers de travail (dont 1 avec les membres du Conseil municipal) : **plus de 400 participants**

3 groupes de discussions (Focus groups) réunissant **34 participants** : habitants (usagers ou non usagers des équipements culturels), opérateurs culturels et artistes, acteurs du champ éducatif, social et touristique, associations œuvrant contre les discriminations et pour la diversité et l'inclusion dans le secteur culturel.

1 plateforme participative : <https://participation.bordeaux.fr/processes/forumdelaculture>

- **Une boîte à idées : 121 contributions individuelles**
- **Un questionnaire** ayant totalisé **2 204 réponses**
- Des ressources documentaires et compte-rendu des groupes de discussions / ateliers / conférences

1 série de **7 « micros-trottoirs »** en vidéo

A (re)découvrir sur <https://participation.bordeaux.fr/processes/forumdelaculture/f/127/>

37 permanences dans les 8 quartiers de Bordeaux

7 ateliers avec des acteurs de proximité

5 rencontres-débats proposées en visio-conférence

8 ateliers interprofessionnels thématiques ayant réuni plus de **200 participants**

Annexe 2

ÉQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX

- **9 bibliothèques municipales** dont : Mériadeck (2e de France), Bacalan, la Bastide, Bordeaux Lac/Aubiers, Pierre Veilletet, Flora Tristan, Grand Parc, Jardin Public, Jean de La Ville de Mirmont, Saint Michel/Capucins ainsi qu'un **bibliobus itinérant** et une **bibliam-bule**.
- **4 Musées de France** : musée d'Aquitaine (musée Goupil, Centre Jean Moulin, Centre d'interprétation d'architecture et du Patrimoine) / musée et galerie des Beaux-arts / musée des Arts décoratifs et du Design / Muséum - Sciences et nature
- **Musée de France-Centre d'art** : CAPC, musée d'art contemporain
- **Jardin Botanique**
- **Conservatoire à Rayonnement Régional**, Conservatoire Jacques Thibaud (2 100 élèves)
- **7 espaces culturels** dont 3 théâtres (Halle des Chartrons, marché de Lerme, Mably-salle capitulaire et cour, Espace Saint Rémi, théâtres La lucarne, L'Inox et la Pergola)
- **2 lieux de diffusion municipaux** : Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc, Base sous-marine
- **8 lieux municipaux mis à disposition d'artistes ou d'associations pour des résidences, bureaux et ateliers** (Bouguereau, Professeur Demons, Maison Bourbon, Annexe B, Capérans, rue Fieffé, Salle des Serrages, Hôtel des Sociétés Savantes)

STRUCTURES SOUTENUES PAR LA VILLE

- **Opéra National** Grand théâtre et auditorium (orchestre symphonique, ballet et chœur)
- Centre dramatique national (le seul d'Aquitaine) : le **TnBA**
- Centre de développement chorégraphique national : la **Manufacture-CDCN**
- Scène d'intérêt national « art et création » (scène conventionnée) : le **Glob Théâtre**
- Scène de Musiques actuelles : la **Rock School Barbey**
- **205 structures, compagnies ou associations culturelles subventionnées par la Ville**
- Plus de **80 résidences et ateliers soutenus par la Ville**

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- École d'Enseignement Supérieur d'Art (EPCC)
- École Supérieure de Théâtre de Bordeaux en Aquitaine
- Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

AUTRES ÉTABLISSEMENTS

- La Cité du Vin (Fondation)
- Les Bassins de Lumière (DSP Culturespace)
- Les Archives de Bordeaux Métropole

PATRIMOINE

- Ville d'art depuis 1975 et ***Ville d'art et d'histoire*** depuis 2009
- **Bordeaux, port de la Lune** est inscrit depuis 2007 sur la liste du **Patrimoine mondial**
- **371 immeubles protégés** au titre des **Monuments historiques** (2^e ville en France après Paris), dont **49 sont propriété de la Ville**
- **20 bâtiments labellisés *Architecture contemporaine remarquable***, dont **9 sont propriété de la Ville**
- **35 orgues** municipaux – **368 objets protégés** (statues, tableaux... mais aussi grues des Bassins à flot)
- **27 arbres labellisés *Arbres remarquables***

ESPACES PUBLICS DÉDIÉS À L'ACCUEIL DES FORMES ITINÉRANTES

- La Place des Quinconces
- L'Aire Rafaël Padilla : un espace de 2000 m², dévolu à l'accueil de cirque de passage.

Annexe 3

PAROLES DE BORDELAISES ET DE BORDELAIS

*Quelques « pépites » recueillies le cadre des « porteurs de paroles » proposés lors des 37 permanences du **Forum de la culture** dans les 8 quartiers de Bordeaux (mars-mai 2020).*

« La culture, ça vient de tout le monde. »

Martins, 18 ans

« **La culture, c'est ce qui permet de parler avec les gens.** »

David, 29 ans

« **La culture, c'est là d'où on vient... et aussi là où on se fait des amis.** »

Sarah, 9 ans

« Si tu ne connais pas ta culture, tu ne sais pas où tu vas. »

Mohamed, 27 ans

« La culture, c'est un ailleurs où on est comme chez soi. »

Christiane, 72 ans

« La culture, c'est ce qui fait pétiller la curiosité. »

Cyrille, 45 ans

« La culture, c'est ce qui permet de reconnaître la lumière quand on la voit. »

Omar, 67 ans

« **La privation, le fait de ne pas pouvoir vivre des événements culturels, ça m'a fait réaliser que c'était beaucoup plus important pour moi que je le pensais.** »

Cameron, 18 ans

« Il faut respecter les personnes, quelle que soit leur culture. »

Saïda, 48 ans

« La culture diffuse des moments de joie et de partage entre les personnes. »

Clémence, 20 ans

« La culture n'a pas de langue, pas de frontière. »

Edvaldo, 50 ans

« **La culture, ça m'a sauvé la vie quand j'étais jeune.** »

Serge, 71 ans

« La culture, c'est ce qui permet de créer de la solidarité. »

Alice, 26 ans

« La culture, c'est ce qui permet de mieux appréhender les différences »

Francis, 65 ans

« La culture, c'est apprendre la tolérance. Sans culture on n'avance pas, on subit. »

Olivier, 51 ans

« La culture, ça me fait du bien. »

Nada, 8 ans

« La culture, c'est une arme. Plus on a de culture, moins on se laisse manipuler. »

Fernando, 62 ans

« La culture est indispensable à l'ouverture d'esprit. »

Sophie, 51 ans

« La culture est ce qui nous différencie de l'animal. C'est un bouclier contre l'ignorance et un glaive contre ceux qui discriminent. »

Marie-Renée, 77 ans, & Anatole, 20 ans

« La culture est par tout le monde et pour tout le monde. »

Mathis, 16 ans

« La culture aide à lutter contre le racisme. »

Ida, 25 ans

« Une vie sans culture, c'est comme un repas sans sel. »

Annie, 69 ans

« A Bordeaux, la culture est trop institutionnelle. »

Adrian, 31 ans

« Il faut que la culture descende dans la rue. »

Bernard, 68 ans

« La culture, c'est l'âme d'un pays. »

Jean-Claude, 67 ans

« La culture, c'est pour se sentir bien. Si on ne faisait que travailler, on s'ennuierait. »

Oriane, 12 ans

« Il faut du temps avant qu'une culture se mélange à une autre. »

Frédéric, 60 ans

« La culture, ça sert à désenbourgeoiser la ville, à avoir de la conscience politique collectivement et individuellement, ça sert à s'émanciper ! »

Nicolas, 44 ans

« La culture, c'est tout sauf l'idéologie. »

Mireille, 62 ans

LES 84 ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE

Les actions surlignées en jaune sont issues des contributions individuelles et collectives à la première année du Forum de la culture.

AMBITION 1 : Garantir à toutes et à tous le droit de participer à la vie culturelle

OBJECTIF 1 : PROMOUVOIR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) TOUT AU LONG DE LA VIE

Engagement 1 : Favoriser dès le plus jeune âge le contact avec l'art et la culture

- Créer une Charte EAC à l'échelle de la Ville
- Élaborer un outil à destination des professionnels permettant la mise en place, le suivi et l'évaluation de projets EAC
- Expérimenter un « passeport EAC » à destination des élèves bordelais de 0 à 12 ans
- Mettre en place des marrainages et des parrainages entre établissements scolaires, artistes et/ou lieux culturels
- Développer des résidences artistiques au sein des RAM, des crèches et des écoles
- Prendre en compte l'EAC dans les critères d'attribution de subventions aux associations
- Développer des actions hors-les-murs à destination des jeunes accueillis dans des structures sociales et médico-sociales
- Diversifier et augmenter l'offre de malles thématiques conçues par les bibliothèques à destination des classes maternelles et élémentaires de la ville

Engagement 2 : Accompagner les pratiques en amateur et consolider le lien avec les acteurs socioculturels

- Associer l'éducation populaire à la construction et la mise en œuvre des parcours EAC proposés à Bordeaux
- Accompagner le déménagement de l'École de cirque de Bordeaux aux Aubiers
- Soutenir le projet de rénovation de la Rock School Barbey

OBJECTIF 2 : PRIVILÉGIER UNE CULTURE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Engagement 3 : Faciliter l'accès aux équipements culturels municipaux

- Créer un « bureau des temps » pour faciliter l'accès aux établissements culturels municipaux
- Refondre la tarification des établissements culturels municipaux

Engagement 4 : Être aux côtés des personnes en situation de handicap ou d'isolement

- Développer des outils de communication culturelle plus accessibles et inclusifs
- Former les agents d'accueil des établissements culturels municipaux à l'accueil des visiteurs en situation de handicap
- Poursuivre la mise en accessibilité des établissements culturels municipaux (dispositif Ad'Ap)
- Expérimenter la mise en place de navettes de nuit desservant des lieux culturels

Engagement 5 : Faire du secteur culturel un acteur de la transition écologique

- Accompagner les établissements culturels municipaux dans l'obtention de la certification *ISO 20121* « activité événementielle durable »
- Établir un « budget climat » pour la culture
- Intégrer systématiquement une dimension écologique et énergétique dans le cahier des charges des programmes de travaux
- Créer une recyclerie culturelle à l'échelle de Bordeaux Métropole

Engagement 6 : Hybrider culture et économie sociale et solidaire (ESS)

- Intégrer, dans les critères des cahiers des charges des programmes de travaux, le travail avec des prestataires de l'ESS
- Soutenir l'extension et la réhabilitation de la Fabrique POLA

OBJECTIF 3 : FAIRE CULTURE ENSEMBLE**Engagement 7 : Placer les droits culturels au cœur de l'action municipale**

- Soutenir et accompagner le Laboratoire de transition vers les droits culturels

Engagement 8 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

- Établir un budget intégrant la question du genre
- Élaborer une charte de l'égalité femmes-hommes dans les établissements culturels municipaux
- Développer des parcours thématiques sensibilisant aux questions d'égalité et de genre
- Poursuivre l'organisation des Journées du patrimoine et du matrimoine
- Inciter les associations à faire progresser l'égalité femmes-hommes dans leur fonctionnement et leur programmation en créant un critère d'attribution de subventions dédié
- Attribuer des noms de rues, places et lieux à des femmes restées dans l'ombre de l'Histoire afin qu'elles puissent servir de modèles aux nouvelles générations

Engagement 9 : Valoriser l'identité multiculturelle de Bordeaux et les apports du métissage

- Encourager les initiatives interculturelles
- Créer un parcours culturel et patrimonial autour de la traite négrière et de l'esclavage
- Attribuer des noms de rues, places et monuments aux personnalités issues de la diversité et/ou ayant joué un rôle dans la pensée et l'histoire anticolonialiste et antiraciste
- Généraliser la mise en place de plaques explicatives sur les rues de Bordeaux concernées par l'histoire coloniale

Engagement 10 : Renforcer le lien entre les générations

- Accroître le nombre d'actions hors les murs au sein des EHPAD de la Ville
- Développer des visites croisées et des actions culturelles intergénérationnelles au sein des musées municipaux et des bibliothèques

OBJECTIF 4 : DONNER TOUTE SA PLACE À LA JEUNESSE

Engagement 11 : Mieux inclure les expressions culturelles de la jeunesse

- Inciter les établissements culturels municipaux à construire des propositions à destination des jeunes et tenant compte de leurs pratiques et références culturelles
- Développer le Pass culture au sein des établissements culturels municipaux
- Renforcer le dispositif Carte Jeune

Engagement 12 : Proposer des actions autour du libre-arbitre et de la conscience citoyenne

- Inscrire dans la durée l'événement « La Fabrique du citoyen » proposé par les bibliothèques de la Bordeaux
- Porter une attention particulière à l'éducation à l'image fixe et animée
- Accompagner les expressions artistiques permettant la prise de parole des jeunes

Engagement 13 : Développer les relations avec l'enseignement supérieur

- Rénover et agrandir l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux
- Accompagner l'Université Bordeaux-Montaigne dans sa participation au projet « Excellence sous toutes ses formes » du Programme d'investissements d'avenir
- Développer les partenariats avec l'enseignement supérieur et la recherche universitaire

AMBITION 2 : Mettre l'art et la culture au cœur de la transformation urbaine

OBJECTIF 5 : FAIRE VIVRE LA CULTURE DANS CHAQUE QUARTIER DE BORDEAUX

Engagement 14 : Créer dans chaque quartier des Lieux d'Art et de Culture (LAC)

- Soutenir la rénovation du Garage moderne

Engagement 15 : Mettre la culture au cœur du nouveau modèle urbain bordelais

- Reconstruire la bibliothèque à Bacalan qui deviendra le premier exemple de construction frugale culturel à Bordeaux
- Déployer la commande artistique dans l'espace public
- Créer des résidences de territoires
- Élaborer un schéma directeur de l'art dans la ville afin de permettre l'émergence de nouveaux pôles d'activités
- Poursuivre l'expérimentation du Kiosque culture mobile

Engagement 16 : Préserver, enrichir, valoriser et faire vivre les patrimoines et les mémoires des quartiers

- Construire une offre de valorisation patrimoniale globale en proposant des parcours de visites et de découvertes
- Renouveler et faire évoluer la convention Ville d'art et d'histoire
- Participer au suivi du plan de gestion « Bordeaux, Port de la Lune » et élaborer le plan local de gestion des composantes du bien « Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France »
- Faire évoluer le projet d'établissement du musée d'Aquitaine
- Rénover le madd-bordeaux

Engagement 17 : Faire de la nuit un espace partagé d'expression culturelle

- Poursuivre le développement du label « Bordeaux la nuit »
- Soutenir les actions et dispositifs de médiation et de prévention nocturne

OBJECTIF 6 : ENCOURAGER LA CULTURE PARTOUT : DANS L'ESPACE PUBLIC ET HORS LES MURS

Engagement 18 : Renforcer la présence artistique et culturelle dans l'espace public

- Redéfinir et simplifier le cadre général de l'utilisation de l'espace public à des fins culturelles
- Déployer l'expérimentation de calendrier concerté à l'échelle des 8 quartiers
- Développer l'art urbain
- Soutenir et accompagner la création d'un festival de danse urbaine dans l'espace public
- Renforcer la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles à destination du jeune public

Engagement 19 : Favoriser les coopérations entre les équipements culturels et les acteurs des quartiers

- Développer les interventions hors les murs des établissements culturels municipaux dans tous les quartiers
- Amplifier les partenariats et les coopérations entre les musées municipaux et les acteurs de proximité
- Expérimenter une offre de proximité de lecture publique via la mise en place de « points Lecture »
- Créer un pôle culturel dans le quartier de la Benauge
- Implanter une antenne du Conservatoire dans le quartier Bordeaux Maritime

AMBITION 3 : Soutenir et accompagner un environnement propice à la création

OBJECTIF 7 : SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE

Engagement 20 : Favoriser l'accès aux événements et aux équipements culturels pour les artistes émergents

- Créer un appel à projet de soutien aux projets émergents, expérimentaux ou d'opportunité ouvert à toutes les disciplines

Engagement 21 : Mettre à la disposition des artistes de nouveaux espaces de pratique et de diffusion

- Recenser les espaces vacants pouvant faire l'objet d'une occupation temporaire par des artistes ou des collectifs d'artistes
- Optimiser l'occupation des bâtiments communaux en les mettant à disposition des artistes
- Insuffler une nouvelle dynamique pour les espaces culturels municipaux (Théâtre La Pergola, Halle des Chartrons, marché de Lorme, etc.)

Engagement 22 : Favoriser la mutualisation et l'interconnaissance

- Encourager la mutualisation des ressources logistiques entre équipements culturels
- Organiser des temps collectifs de rencontre par secteurs, ainsi que les « Mardis du Forum »

- Expérimenter les dispositifs de compagnonnage au sein de structures soutenues par la Ville

OBJECTIF 8 : INSTAURER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE PARTAGÉE

Engagement 23 : Réformer les modalités d’attribution des aides et des subventions afin de consolider les relations avec les associations et de les inscrire dans la durée

- Répartir les aides selon un règlement d’intervention revisité et transparent
- Développer les conventions pluriannuelles d’objectifs et les réinterroger périodiquement
- Signer avec les associations une Charte d’engagements réciproques permettant une évaluation des projets
- Mettre en place de nouveaux critères d’attribution des aides publiques

Engagement 24 : Faire du service public culturel municipal un outil d’accompagnement et de ressources pour les projets des acteurs culturels

- Créer un bureau de soutien et d’accompagnement à l’attention des opérateurs culturels
- Créer un portail numérique de l’offre artistique et culturelle
- Renforcer le dialogue et la coopération avec les communes de la Métropole

Engagement 25 : Développer les coopérations internationales

- Renouveler les coopérations culturelles avec les villes jumelées et les instituts étrangers à Bordeaux (Goethe Institut, Instituto Cervantes, etc.)
- Renouveler la convention entre l’Institut Français et Bordeaux Métropole ainsi que le partenariat avec Eurocities



Pour une politique culturelle partagée

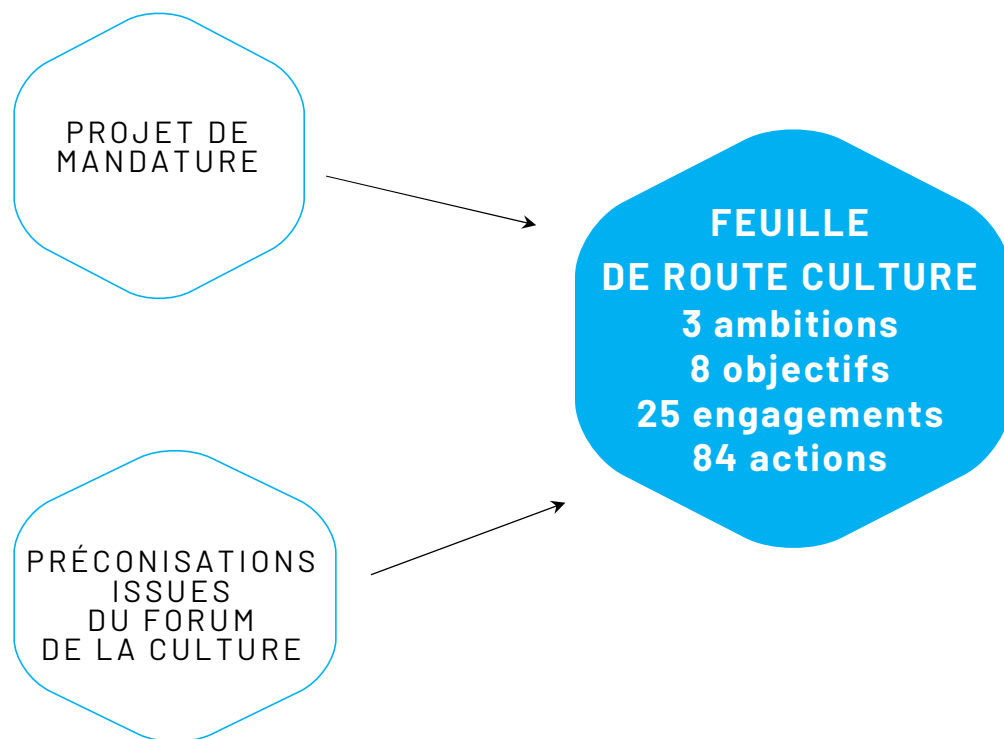
Feuille de route culture

Dimitri BOUTLEUX, adjoint au maire en charge de la création et des expressions culturelles

Séance du Conseil municipal de Bordeaux
8 février 2022



Méthodologie



La 1^{ère} année du Forum de la culture

10 entretiens non-directifs : 60 artistes, artistes et opérateurs culturels et universitaires

5 ateliers de travail (dont 1 avec les membres du Conseil municipal) : plus de 400 personnes participantes

3 groupes de discussions (Focus group) réunissant 34 personnes

7 micros-trottoirs en vidéo

37 permanences dans les 8 quartiers de Bordeaux (marchés alimentaires, places publiques, bibliothèques, centres commerciaux, parcs et jardins, pôles multimodaux de transports en commun...)

7 ateliers avec des acteurs de proximité (commerçants, animateurs de centres sociaux, maisons de quartiers...)

5 rencontres ouvertes aux professionnels

Boîte à idées : **121 contributions individuelles**

Questionnaire : **2 204 répondants** (+ 400 questionnaires papier)

8 ateliers professionnels thématiques : plus de **200 personnes participantes**

➡ **3 000 personnes participantes**

➡ **27 actions retenues dans la feuille de route**

Feuille de route culture

Pour une politique culturelle partagée

3 ambitions / 8 objectifs / 25 engagements / 84 actions

- AMBITION 1 : **Garantir à toutes et à tous le droit de participer à la vie culturelle**
 - Objectif 1 : Promouvoir l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie
 - Objectif 2 : Privilégier une culture solidaire et responsable
 - Objectif 3 : Faire culture ensemble
 - Objectif 4 : Donner toute sa place à la jeunesse
- AMBITION 2 : **Faire de l'art et de la culture des leviers de transformation urbaine**
 - Objectif 5 : Faire vivre la culture dans chaque quartier de Bordeaux
 - Objectif 6 : Encourager la culture partout : dans l'espace public et hors les murs
- AMBITION 3 : **Soutenir et accompagner un environnement propice à la création**
 - Objectif 7 : Soutenir la création artistique
 - Objectif 8 : Instaurer une nouvelle gouvernance pour une politique culturelle partagée